



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M FLANDRINCK LAURENT
CHEMIN DE L'AGRICULTURE
1 LOT DE LA GRAOUCETTE
65360 ST MARTIN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 79 912 560 336
Référence de l'avis : 18 65 4137392 23
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0041908 93
RUM* : FR46ZZZ005002M365004190893
Numéro de propriétaire : 392 F00085 B

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4101 MBN92P
M FLANDRINCK LAURENT YVES S

PROP/INDIVIS 11141 MBN92Q
MME GROSSIER MURIELLE P

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 6,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 534,00 €

Acomptes mensuels versés 1 528,00 €

65028

Compte à débiter :

FR76 3000 4004 4000 0004 4140 676
M FLANDRINCK LAURENT YV
BNPPARB MULHOUSE VICKY

Prochaines échéances 2018 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018 6,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER	2019	153,00 €	17 JUIN	2019	153,00 €
15 FEVRIER	2019	153,00 €	15 JUILLET	2019	153,00 €
15 MARS	2019	153,00 €	16 AOUT	2019	153,00 €
15 AVRIL	2019	153,00 €	16 SEPTEMBRE	2019	153,00 €
15 MAI	2019	153,00 €	15 OCTOBRE	2019	153,00 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 - Sur le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS TARBES
1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9
Tél : 05 62 44 40 50
 - Sur le montant de votre impôt :
SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL
1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9
Tél : 05 62 44 40 59

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : 65 HAUTES PYRENEES

Commune : 392 SAINT-MARTIN

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	9,96 %			0,512 %	24,69 %		12,00 %		
Taux 2018	1,00 %			0,615 %	24,69 %	0,205 %	10,65 %	0,216 %	
Adresse		1 LOT DE LA GRAOQUETTE							
Base ①	3929			3929	3929	3929	3929	3929	
Cotisation	39			24	970	8	418	8	1467
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
2017	387			20	958	-	466	-	
2018	39			24	970	8	418	8	1467
Variation		-89,92 %		+20,00 %	+1,25 %	- %	-10,30 %	- %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	57,74 %			2,81 %	67,60 %		27,50 %		
Taux 2018	57,74 %			2,99 %	67,60 %	0,758 %	27,20 %	0,532 %	
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles		1		1			2	1	
Cotisations									
2017	1						1		
2018	1			0			1	0	2
Variation		0 %					0 %		
		Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »							Droit proportionnel :		
Base « collectivité »							Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			65
						Dégrèvement « Habitation principale »			
						Dégrèvement JA « état »			
						Dégrèvement JA « Collectivité »			
						Montant de votre impôt :			1534
Références administratives : 650 50 021 028 392 392 H M									